

"Joug, il a été cédé à la France, et par un décret du
 "Saint-Siège confié à des prêtres de cette nation, savoir
 "aux Missionnaires apostoliques d'Alger, pour être
 "gardé par eux à perpétuité."

— 000 —

MIRACLE ÉCLATANT.

Le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste a eu lieu hier à la Bonne Sainte-Anne. Ceux qui ont pris part à ce pèlerinage ont eu le bonheur de constater *de visu* un miracle des plus remarquables. Les citoyens du faubourg St-Jean, du moins une partie d'entre eux, connaissent une demoiselle Labrie qui depuis 30 ans ne pouvait faire un seul pas sans être aidée. Hier matin cette ex-infirmes, profitant du pèlerinage du jour, s'est fait transporter au steamer *Brothers* qui allait se mettre en route pour Ste-Anne de Beaupré. A preuve de l'infirmité extrême dont souffrait mademoiselle Labrie, qu'il nous suffise de dire qu'elle a dû être portée au bateau, et pour s'embarquer à Québec et pour se rendre à l'église de Ste. Anne. Vu la paralysie de ses jambes, on a dû porter mademoiselle Labrie sur une chaise sur laquelle elle est restée. Un des vicaires de la paroisse St. Jean-Baptiste lui avait donné la sainte communion avant son départ de la ville.

Après la messe elle a tenu à vénérer les reliques de la grande thaumaturge. De suite elle dit qu'elle croyait être guérie. Le Révd Père Rédemptoriste qui lui avait fait vénérer les reliques lui conseilla d'essayer à marcher, ce qu'elle réussit à faire sans effort aucun. Le fait est qu'elle s'est rendue au bateau sans aucun aide. Ce fait miraculeux a été annoncé au Révd M. Plamondon, curé de St-Jean-Baptiste, par un M. Archambault, qui est employé comme messenger au Parlement. Quelques minutes après mademoiselle Labrie montant sur le faux pont sur lequel se trouvait